

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

relatif au projet MEREN Nord – Mobilisation des ressources en eau des micro-régions Est et Nord de La Réunion

1/ Objet de la concertation

Le Département de La Réunion est maître d'ouvrage du projet MEREN Nord, qui vise à renforcer et sécuriser durablement l'alimentation en eau du Nord et de l'Est de La Réunion, pour les besoins agricoles, l'alimentation en eau potable et les activités économiques.

Le projet prévoit notamment la mobilisation de ressources en eau, leur transfert par la création d'une galerie souterraine, leur stockage dans des réservoirs de tête et leur acheminement par une conduite maîtresse vers les différents secteurs concernés.

Cette concertation préalable, organisée à l'initiative du maître d'ouvrage conformément à l'article L.121-17 du Code de l'environnement, porte notamment sur l'opportunité du projet, ses objectifs, ses principales caractéristiques et les solutions alternatives.

2/ Garants de la concertation

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a désigné deux garants :
Daniel GUÉRIN et Bernard VITRY

Contact : bernard.vitry@garant-cndp.fr / daniel.guerin@garant-cndp.fr

3/ Durée et modalités

La concertation préalable se déroulera du 6 octobre au 7 décembre 2026.

Le dossier de concertation et les modalités de participation sont disponibles sur
www.meren.re.

4/ Contact

- Par email : contact@meren.re
- Par voie postale : Département de La Réunion - Direction de l'Agriculture et de l'Eau
2, rue de la Source - 97488 Saint-Denis Cedex